

DOSSIER

Les passes et la Sexualité à tous vents: Acte II
TOUTES LES HEURES SONT PROPICES,
LES FILLES MERES TOTALEMENT
DANS LA DANSE P 5



TR TOGOREVEIL

Le pari d'une actualité qui réveille



Pressions, menaces, mensonges et vérité sur un rapport qui entre dans l'histoire
POURQUOI ET COMMENT KOFFI KOUNTE
A ECLIPSE LA CNDH POUR FAIRE FACE
A L'ENTOURAGE PRESIDENTIEL ? P 3

CONFIDENTIEL

Les vraies raisons de l'absence de
l'UFC à la Primature
L'UFC NE RECONNAIT PAS
L'ANC COMME UN PARTI AYANT
DES DEPUTES A L'ASSEMBLEE
NATIONALE P 2

- **Rencontre entre le gouvernement et les partis**
présents à l'assemblée nationale P 2
POUR QUEL RESULTAT SANS L'UFC ET LES AUTRES ?
- **Festival Africarythmes/Edition 5**
DE GRANDS NOMS DE LA MUSIQUE AFRICAINE À
LOMÉ DU 10 AU 14 AVRIL P 6
- **Le Civisme Aujourd'hui**
Les nuisances sonores P 4
DE LA NECESSITE DE GERER AUTREMENT LES BARS

AFRIATECH
Archivage Numérique-GED-Contrôle d'accès & Biométrie - Outsourcing
Web : www.afriatech.com E-mail : info@afriatech.com Tél. : +228 261-60-71 • Fax : +228 261-60-70
Objectif 2015 : zéro papier !

TR 054 du 24 fév. 2012
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



QUATRE ORGANISATIONS
DE LA SOCIETE CIVILE
TOGOLAISE BENEFICENT
D'UN SOUTIEN DU NDI P 2

CONFIDENTIEL

Les vraies raisons de l'absence de l'UFC à la Primature L'UFC NE RECONNAIT PAS L'ANC COMME UN PARTI AYANT DES DEPUTES A L'ASSEMBLEE NATIONALE

L'absence de l'Union des Forces du Changement (UFC), le 20 février dernier, à la rencontre de la Primature avec les partis représentés à l'assemblée nationale a surpris plus d'un ceci pour plusieurs raisons. La première se rapporte à l'importance de cette rencontre que plusieurs observateurs qualifient de nécessaire pour la parfaite mise en œuvre des réformes constitutionnelles et institutionnelles à l'Assemblée nationale alors que la seconde qui se fonde sur l'historique accord RPT/UFC voulait que l'UFC réponde favorablement aux appels du gouvernement auquel il participe depuis bientôt deux ans. Mais à la surprise des uns et à la parfaite compréhension des autres, les partisans de Gilchrist Olympio ont jugé d'inopportune leur participation à cette rencontre avec le CAR et l'ANC. A côté de cette raison officielle qui reste un euphémisme, nul n'ignore la traditionnelle rivalité entre l'UFC et le CAR qui depuis longtemps et à l'exception des Elections présidentielles de 2003 et 2005 n'ont jamais rien fait ensemble. Lorsque l'un participait, l'autre boycottait, ce qui est resté une constance et ce jusqu'à la formation des gouvernements d'union nationale de 2006 et de partage de pouvoir de 2010. Alors que plusieurs mettaient cette absence de l'UFC au compte de cette vieille rivalité, des sources plus proches du parti du palmier (qui était récemment en tournée de sensibilisation) indiquent qu'à l'origine du boycott de l'appel du Premier Ministre Gilbert Fossoun HOUNGBO, il ya la question de la participation de l'Alliance Nationale pour la Changement (ANC) à ces discussions en tant que parti représenté à l'Assemblée nationale. L'UFC qui s'estime toujours lésé du fait de la défection de certains de ses députés qui ont dans un premier temps tenté de se constituer en un groupe parlementaire ANC alors même que ce parti qu'ils viennent de créer n'existait pas au moment des législatives d'octobre 2007, élections desquelles les députés de l'actuelle législature tirent leur légitimité. L'UFC aurait très clairement rappelé ce détail important à certains membres du gouvernement qui auraient fait la sourde oreille arguant qu'il y aurait depuis peu une situation de fait créée et qui qu'aujourd'hui il y a au sein de l'hémicycle actuel des députés proches de l'ANC et dont le vote sera sans doute déterminant pour les réformes institutionnelles et constitutionnelles. Autre point d'achoppement avec le Premier Ministre, l'exigence faite par l'ANC d'exclure du vote au moment des réformes les neuf députés ayant remplacé les députés démissionnaires de l'UFC dont l'affaire est encore pendante devant la Cour de Justice e a CEDEAO. L'UFC qui n'entend satisfaire à aucune des exigences « des transfuges » n'a tout simplement pas souhaité faire partie d'une discussion dont les bases sont à priori fausses. A l'UFC on affirme encore que : « Le pouvoir peut dialoguer avec qui il veut mais aucun individu fut-il le bon Dieu ne peut empêcher un député siégeant à l'assemblée nationale de prendre part à un vote. » Mais pour le moment le parti de Gilchrist Olympio attend patiemment la fin des nouvelles discussions pour se prononcer, une position qui est celle de plusieurs autres partis politiques qui prennent part aux travaux du CPDC rénové.

Patrick NIMA

Retrouvez votre journal et plus d'info sur le site : www.togoreveil.info

Récépissé N° 0353/24/09/08/HAAC du 24 septembre 2008

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Didier ASSOGBA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET PUBLICITÉ

Aïssata TOURE

SECRETARIAT

Carole AGHEY

Rose NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI**DISTRIBUTION ET ABONNEMENT**

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19 / 22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info**TIRAGE**

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

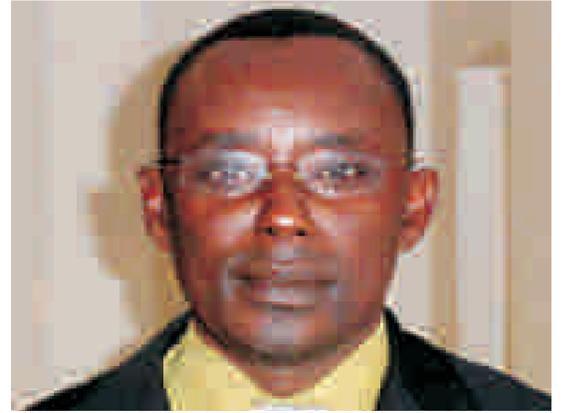
Service Compris

QUATRE ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE TOGOLAISE BÉNÉFICIENT D'UN SOUTIEN DU NDI

Mercredi 22 février 2012, le National Democratic Institut (NDI) dans ses activités de renforcement et de diffusion des idéaux démocratiques, a apporté un soutien financier de 20 000 dollars US à quatre organisations de la société civile. Cette cérémonie de remise de don s'est déroulée au siège de ladite Institution en présence des responsables des organisations bénéficiaires que sont le Groupe de réflexion et d'action femme, démocratie et développement (GF2D), le Centre Africa OBOTA-Togo, le Réseau africain des femmes ministres et parlementaires (REFAMP) et le Centre d'Observation et de Promotion de l'Etat de Droit (COPED)

Ce fonds qui sera équitablement repartit entre les organisations bénéficiaires en raison de 5000 dollars par organisation, vise à aider la société civile dans ses activités de sensibilisation de la population sur le processus électoral et la notion de décentralisation. Mme Brittany Danisch, gestionnaire du programme à NDI, n'a pas manqué de préciser à cette occasion l'important rôle que jouent les organisations de la société civile dans la sensibilisation et la prise de conscience des populations sur certaines thématiques comme la décentralisation.

L'éducation civique, le processus électoral, la décentralisation et la sensibilisation des femmes sont les principaux axes déjà déterminés par les quatre organisations bénéficiaires qui comptent couvrir une bonne partie du territoire national. Plusieurs outils et



plusieurs langues porteront le message de ces OSC togolaise dans le cadre de ce projet avec la NDI qui s'achèvera le 15 mars 2012.

Cette intervention directe n'est pas la première de la NDI, dans sa mission de renforcement et de diffusion de la démocratie. L'organisation créée il y a 25 ans et présente dans plus de 79 pays à travers le monde a mené plusieurs autres actions au Togo. Elle est intervenue sur des projets allant dans le sens du renforcement des partis politiques, de la gouvernance démocratique, de la participation politique de la femme, de la participation des citoyens en général. On se rappelle le Code de Bonne Conduite des partis politiques en période électorale.

Germain POULI

Rencontre entre le gouvernement et les partis présents à l'assemblée nationale POUR QUEL RESULTAT SANS L'UFC ET LES AUTRES ?



Les discussions inédites ouvertes, le lundi 20 février 2012, par le Premier Ministre avec les partis représentés à l'assemblée nationale et qui ont été provisoirement suspendues deux jours plus tard, quoi que saluées par une large opinion du fait du retour au dialogue du CAR et de l'ANC ; risquent, si on y prend garde, de se révéler un travail de Sisyphe et un éternel recommencement. Contrairement aux déclarations faites dans une joie non dissimulée par les nouveaux participants, la non clarification du cadre de ces discussions est dores et déjà porteuse de remous dans la classe politique togolaise à commencer par l'Union de Forces du Changement (UFC) qui

a jugé « inopportun » de participer à ces discussions sensées réunir tous les partis présents à l'assemblée nationale. D'autres partis extravertis comme le PRR de Nicolas LAWSON vont plus loin en affirmant : « Le nouveau dialogue lancé depuis lundi par le Premier Ministre Gilbert HOUNGBO, auquel participent l'ANC, le CAR et le RPT est le témoignage flagrant de la bêtise humaine. » Ce nouveau dialogue exclusif s'amorce avec le même péché originel de la légitimité et du manque de consensus. Contrairement aux déclarations des nouveaux participants au dialogue, notamment le CAR, qui affirment que leurs préoccupations en tant que partis

parlementaires ne sont forcément pas pris en compte au CPDC qui est un cadre plus élargi, le fait de vouloir présenter ces nouvelles discussions comme un nouveau cadre, et ce malgré les efforts de rectification du Secrétaire général du RPT, n'est pas de nature à augurer des lendemains paisibles pour la classe politique dans son ensemble.

Cette tendance qui estime qu'aucune réforme n'est possible sans la collaboration des partis présents dans l'hémicycle s'écarte de la tendance au large consensus souhaité par les partenaires comme l'Union Européenne. L'arrivée tardive du CAR et de l'ANC, même si elle ne pose pas problème en soi, la circonscription du débat au seul niveau des partis présents de fait ou de droit à l'assemblée nationale peut se révéler une erreur de parcours de la part du Premier Ministre qui doit rapidement trouver des voies et moyens pour ramener les deux arrivants au cadre le plus représentatif qui est le CPDC. Un dialogue sans l'UFC et les autres partis tels que OBUTS, le PRR, le PDP, Alliance et autre n'est que partiel. Le vrai dialogue reste à venir. En attendant, la rencontre du 20 février est une bonne entame.

Germain POULI

Pressions, menaces, mensonges et vérité sur un rapport qui entre dans l'histoire POURQUOI ET COMMENT KOFFI KOUNTE A ECLIPSE LA CNDH POUR FAIRE FACE A L'ENTOURAGE PRESIDENTIEL ?

La sortie ce mercredi 22 février 2012 de la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) au cours de sa rencontre avec le Premier Ministre a été de nature à apporter plus d'éclairage sur l'authenticité du rapport relatif aux allégations de tortures dont ont fait cas certains prévenus lors du jugement par la Cour Suprême de l'affaire de tentative d'atteinte à la Sûreté de l'Etat. « Le rapport que la Commission a adopté en sa réunion plénière du 15 février est celui qui se trouve aujourd'hui sur le site de la CNDH. C'est ce rapport de 49 pages qui est logé sur le site de la Commission qui est le rapport qui est le notre. C'est ce rapport que nous venons de réitérer et de réaffirmer au gouvernement...C'est le rapport que nous considérons comme étant le rapport dans lequel les membres de la CNDH se retrouvent, puisque c'est ce rapport que nous avons adopté en plénière » ainsi s'exprimait, à la suite du Vice-président TCHANGAI Tchatcha, Me Koffi Sylvain Mensah Attoh, membre de la CNDH.

A la suite de la remise officielle de ce document au Premier ministre, ce dernier a indiqué que le gouvernement prendra sur lui de mettre en œuvre toutes les recommandations faites par la CNDH.

Mais au-delà de cette sérénité retrouvée en ce qui concerne le rapport authentique, celui qui reflète les conclusions réelles de la commission d'enquête de la CNDH, il apparaît aujourd'hui nécessaire de faire la lumière sur la provenance du rapport « travesti » et « toiletté » et de surcroît présumé obtenu sous « menaces » et « pressions ».

Qui a extorqué le rapport à Koffi KOUNTE ?

Les togolais se rappellent encore tous la réaction du gouvernement dès la publication du rapport authentique sur le site de la CNDH, qui a démenti « catégoriquement ces allégations de menaces et précise qu'il n'a reçu de la CNDH, qu'un seul rapport paraphé et signé par son président » alors que dans l'introduction qui annonçait le rapport finalement authentique, il est indiqué que « contrairement à ce qui a été adopté, la gouvernement a fait publier un rapport travesti et obtenu sur menace »

Dans l'interview accordée à



Radio France Internationale, le Président de la CNDH qui sollicite la protection de la France pour sa famille restée au Togo déclare : « C'est l'entourage du Chef de l'Etat qui est hostile et menace. » Ainsi donc si le Chef de l'Etat a eu les conclusions du rapport avant son entourage sans faire d'objection et si ce rapport, selon certaines sources concordantes était déjà au niveau de plusieurs Chancelleries occidentales, il était donc accessible et donc pas obtenu sous pression.

Et si on remonte plus loin, on pourra donc apporter un certain crédit aux déclarations du gouvernement qui dit l'avoir reçu des mains du Président de la CNDH, et donc être amené à se demander qui à, travesti ce rapport ? Question rouge à laquelle seul, Monsieur KOUNTE pourrait apporter des précisions ? C'est également à lui de dire quelles sortes de pressions il aurait reçu et de qui ? Ces pressions consistaient-elles à lui demander de travestir les conclusions comme ce fut le cas dans ce premier rapport publié ou ces pressions consistaient-elles tout simplement à rendre disponible le rapport au niveau du gouvernement, pour que certains charcutiers s'en occupent ? Et si c'était la seconde possibilité, aurait-on besoin de demander à Kounté de fournir le rapport authentique, puisque ce dernier est déjà disponible à la Présidence de la République et auprès de plusieurs Chancelleries ?

Les auteurs du toilettage

S'il apparaît clairement selon les propos de Koffi KOUNTE et la

sortie des autres membres de la CNDH que le rapport publié par le gouvernement a été travesti, il reste le mystère de celui qui l'a travesti. Et de deux choses l'une. Ou sous la pression d'on ne sait quel entourage du Chef de l'Etat, le Président de la CNDH a signé tout seul le rapport, qu'il a lui-même travesti sous pression ? Ou, sous les mêmes sources de pression proches du Président de la République, M. KOUNTE aurait signé tout seul le rapport et l'aurait envoyé au gouvernement pour que celui-ci à l'insu des autres membres de la CNDH, le charcuter de ses parties embarrassantes. Et parlant justement du caractère embarrassant des conclusions.

Dans le rapport authentique qui reconnaît l'existence des cas de tortures avérées dans le cadre de l'affaire de tentative à la sûreté de l'Etat, il ressort dans une des conclusions que « La commission n'a pas pu toute fois établir que ces actes ont été commis sur instructions des Autorités de tutelle desquelles relèvent les structures où ces personnes ont été détenues ». Ici encore, il apparaît probable que dans l'entourage présidentiel immédiat l'intérêt à toiletter le rapport s'amenuise et laisse imaginer que d'autres personnes en dehors de l'entourage présidentiel peuvent avoir un intérêt à charcuter ce rapport.

Loin de nous l'idée d'exclure totalement toute possibilité de travestissement du document authentique par des personnalités dans l'entourage présidentiel, il ne faut cependant pas exclure le fait que d'autres personnes aient intérêts à travestir ce rapport. Pour s'en convaincre, il faut d'abord noter

que le rapport travesti est signé uniquement par le Président de la CNDH alors que l'authentique garde encore en plus de la signature de ce dernier, celle du Rapporteur de la Commission qui n'est pas en fuite et qui n'a d'ailleurs pas déclaré avoir été menacé. Sur le premier rapport diffusé, c'est la parole du Président de la CNDH contre celle du gouvernement qui affirme avoir reçu ce rapport de lui. Pourquoi Koffi KOUNTE est-il le seul signataire de ce premier rapport s'il était authentique au départ ? D'où de réels soupçons, les mêmes que ceux qui pèsent sur le gouvernement, peuvent lui être imputés.

Koffi KOUNTE tout comme le gouvernement a bien pu charcuter le rapport, mais à quelle fin ?

« Et si l'objectif du travestissement était bien ailleurs ? » telle est la question que se posent aujourd'hui certains togolais qui ne comprennent pas qu'un gouvernement qui commande un rapport à une institution étatique comme la CNDH se lance dans de telles manœuvres indignes pour vider de leurs substances les conclusions de la dite enquête. Au démarrage de cette enquête plusieurs togolais voyaient d'un mauvais œil le fait que cette enquête soit confiée uniquement à la CNDH qu'ils disaient inféodé au gouvernement.

Au lieu de vite conclure à un acte héroïque de Koffi KOUNTE, voyons si à contrario à la CNDH, on aurait un certain intérêt à voir

le cours de cette enquête évoluer de cette manière. Une guerre des rapports qui s'achève par celui publié sur le site de la CNDH est-il bénéfique à l'institution ou à certains de ses membres ? Il apparaît de toute évidence que les membres de la CNDH n'étaient pas au courant du premier rapport que le gouvernement dit avoir reçu de M. KOUNTE. Quel intérêt avait ce dernier à cacher le contenu de ce rapport qu'il dit avoir livré sous pression au gouvernement ? De la réponse à cette question jaillira la lumière sur la bonne foi des uns et des autres. Une fois encore Koffi KOUNTE devrait aller au-delà de la vague évocation des menaces venues de l'entourage présidentiel pour expliquer pourquoi à un moment de l'acheminement de ce rapport, il a voulu faire cavalier seul.

Les dessous d'une démarche individuelle qui s'attaque à l'entourage présidentiel

Le premier avantage certain de la publication de ces deux rapports et de la récente notification, par les membres présents de la CNDH, au gouvernement du rapport authentique adopté le 15 février en plénière, est la crédibilité des conclusions et l'indépendance dans laquelle les membres de la commission ont pu travailler.

Mais pour le reste, ce double langage sur la véracité des allégations de torture n'a pas été de nature à soigner l'image du pays. Le Chef d'orchestre de cette cacophonie a présenté le Chef de l'Etat comme favorable aux conclusions du rapport et ses collaborateurs comme faisant obstruction à la manifestation de la vérité. Se présentant comme un citoyen menacé et inquiet pour sa sécurité et celle des membres de sa famille, alors que les autres membres de la commission ne le sont pas, Koffi KOUNTE éclabousse l'image du pays qui pourtant montre depuis plusieurs années déjà son engagement dans la protection et la promotion des droits de l'homme. Quel intérêt pour cet homme assez haut perché dans les organisations nationales et internationales de protection des droits humains ? La réponse ne tardera à venir afin de mieux situer l'opinion sur les tenants et les aboutissants de cette affaire.

La Rédaction

Vers l'assainissement de toutes les eaux de boisson LE GOUVERNEMENT AMORCE LA REGLEMENTATION DE LA PRODUCTION DE « PURE WATER »

L'eau de la TdE est parfois taxée de non potable par la population. Surtout dans la région maritime où cette eau est un peu salée, bon nombre de citoyens et de personnes qui migrent de l'intérieur du pays vers la capitale s'abstiennent de boire l'eau des robinets. Malgré moult explications des responsables de la TdE qui soutiennent que leur eau respecte les normes exigées par l'OMS, les concitoyens restent sceptiques et se tournent vers les eaux minérales pour les plus huppés et du « pure water » pour la couche modeste.

Face à la demande élevée depuis un certain temps à cause du prix abordable par rapport aux eaux minérales, la production du « pure water » s'est accrue de façon démesurée. On remarque que cette eau conditionnée dans les sachets de 0,5L n'est souvent pure que de nom. La qualité de cette eau reste à vérifier. D'ailleurs certains emballages ne donnent pas envie de consommer le contenu. Face à cette eau qui n'offre pas forcément toutes les garanties d'hygiène pour les consommateurs, les autorités ont mis sur pied un comité qui sera chargé de rédiger un texte pour réglementer le secteur. Désormais, les producteurs et les distributeurs doivent obtenir un agrément officiel et respecter scrupuleusement les conditions de production et de mise en vente qui seront clairement définies. L'eau c'est la vie dit-on mais l'utilisation d'une eau souillée est aussi source de multiples maladies. C'est donc dans le souci de protéger la population et la préserver d'éventuelles maladies que le gouvernement a pris sur lui la volonté



de surveiller le secteur et surtout de veiller à la qualité de l'eau proposée aux consommateurs à en croire le ministère de l'eau et de l'hydrologie villageoise.

Il faut ajouter que cette « pure water » ne pose pas que le problème de la crédibilité du contenu mais elle pose également un problème d'insalubrité. Aux sachets plastiques non biodégradables qui rendent insalubre nos villes s'ajoutent les sachets de « pure water » déjà utilisés qui sont jetés à n'importe quel coin de la ville. Un petit tour rapide en ville permet d'observer avec regret ces sachets traîner un peu partout. Ce nouveau problème doit alors attirer l'attention des autorités communales qui doivent doter nos villes de poubelles et des producteurs de « pure water » qui doivent innover en changeant les emballages non biodégradables par des emballages biodégradables pour freiner en partie la prolifération des dépotoirs anarchiques.

London KAWANA (stagiaire)

Modernisation de la justice togolaise UNE RENTREE SOLENNELLE D'ENGAGEMENT DU CORPS JUDICIAIRE PRÉVUE DU 06 AU 08 MARS

Dans le cadre de la modernisation de la justice togolaise amorcée depuis quelque temps déjà, le ministère de la justice organise du 06 au 08 mars 2012, une rentrée solennelle d'engagement du corps judiciaire du Togo. L'annonce a été faite par le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice Me Tchitchao Tchali lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 22 février dernier à son cabinet. Les problèmes récurrents auxquels la justice togolaise est confrontée sont connus de tous. Entre autres problèmes, nous pouvons citer la lenteur dans le traitement et l'exécution des dossiers, le manque de déontologie, la corruption grandissante, le dysfonctionnement des procédures judiciaires, l'indisponibilité du corps judiciaire, etc. Prenant conscience de ce fait, le ministère public de la justice a initié cette rentrée pour amener les juges et les magistrats togolais à se consacrer à leur boulot à partir d'un nouvel engagement.

L'initiative d'une rentrée solennelle d'engagement vise à guérir la Justice Togolaise de ses multiples maux qui l'ont rendu « malade ». Elle vise à mettre fin aux pratiques peu orthodoxes qui minent la justice. « C'est pour corriger ces manquements afin de démarrer une nouvelle pratique pour une justice de bonne qualité. C'est l'occasion de rappeler à l'ensemble du corps judiciaire l'engagement pris pendant les serments. C'est une obligation à partir de cet instant à faire mieux qu'avant son travail dans le strict respect de la déontologie », a laissé entendre Me Tchitchao Tchali, le Garde des sceaux, ministre de la Justice, chargé des relations avec les institutions de la république. Durant cette rentrée qui va durer trois jours, on assistera à plusieurs activités. Il y aura des journées d'informations et des conférences publiques, les distinctions et décorations, et la grande rentrée solennelle du corps judiciaire. Cette rentrée solennelle consacrerait un nouveau départ pour la Justice qui se doit d'être un peu plus proche des populations.

Didier ASSOGBA

Les passes et la Sexualité à tous vents: Acte II TOUTES LES HEURES SONT PROPICES, LES FILLES MERES TOTALEMENT DANS LA DANSE

Faites un tour rapide dans les hôtels, auberges et chambres de passe de la capitale et vous y découvrirez un spectacle qui, loin de vous amuser, vous indignera sûrement. Parfois de bon matin, on y rencontre des jeunes filles, des femmes mariées et des filles mères en bonne compagnie. Le comble est que ces dernières – les filles mères – intègrent les chambres avec leur bébé au dos : étrange époque où le bébé est témoin gratuit des ébats de sa mère avec un inconnu. Une autre heure qu'affectionnent les habitués de ces endroits, ce sont les heures de pause. Il nous est arrivé une fois de surprendre – au cours de notre enquête – à la même heure trois couples en plein midi chaud comme on le dit communément.

Les hommes comme les femmes habitués à ce genre d'endroit excellent d'ingéniosité et d'inventivité. Ils savent que dans la pensée collective, tromper son conjoint ou sa conjointe est un forfait qui se commet de nuit. Ils ont alors décidé de tout faire en plein jour. En plus des missions qu'ils s'inventent à l'intérieur du pays et qui se passent très souvent dans les auberges et hôtels de la capitale ou chez des maitresses qu'ils entretiennent au même titre que leurs épouses. Les gérants d'hôtels et d'auberges approchés à ce propos sous le couvert de l'anonymat ont tous relevé que de plus en plus, des couples viennent frapper à leur porte parfois à 5 heures du matin pour demander une chambre. C'est à se demander s'ils revenaient d'une veillée.



Pourtant, ces hommes sont pour la plupart habillés comme pour se rendre au bureau et l'heure à laquelle ils libèrent la chambre atteste cette hypothèse. En dehors de ceux qui y vont entre 5 et 7 heures, une grande partie des clients de ces endroits aiment y passer les heures de repos, entre 12 heures et 15 heures, en très bonne compagnie. Avec ces nouveaux horaires, les hommes et femmes habitués de ces endroits échappent au contrôle et surtout aux soupçons de leurs partenaires officiels.

Même s'il est vrai que ce phénomène ne peut être combattu, des questions d'éthique se posent. Pourquoi les hommes ont-ils fini par faire de cette pratique une habitude de laquelle ils ne peuvent plus se séparer ? Comment ces filles mères en sont-elles arrivées là ? En effet, est considérée comme fille mère, toute fille qui n'étant pas en situation de fonder une famille par

inadaptation de son âge, par un manque de moyen d'autonomie et surtout étant en plein cursus scolaire ou en plein apprentissage donne naissance à un enfant, parfois sans conjoint défini. Elles sont souvent victimes de rejets et d'abandon de la part de leurs parents. Ce genre de filles, désormais dans un besoin constant d'argent pour se nourrir et nourrir leurs enfants, sont les proies faciles des hommes qui ne sont pas habitués à aider sans contrepartie. Elles se voient dans l'obligation de se soumettre à toute sorte de traitement, parfois en présence de leur progéniture, pour la pitance journalière. C'est l'occasion de rappeler à toutes nos jeunes sœurs qui, aujourd'hui refusent d'écouter les conseils d'où qu'ils viennent que l'avenir n'est pas souvent la réalisation exacte de nos rêves et qu'en un clin d'œil, tout peut s'assombrir.

Pablo ZOUBE

Le Civisme Aujourd'hui

Les nuisances sonores DE LA NECESSITE DE GERER AUTREMENT LES BARS



Le phénomène de nuisance sonore est un réel problème qui se pose au Togo et principalement dans la ville de Lomé. Partout dans les rues de Lomé, l'on fait face à des bruits qui dérangent la quiétude d'autres concitoyens. Les nuisances sonores sont constatées partout. Dans ce lot, les bars occupent la première

place. Au niveau des débits de boisson, les nuisances sonores sont caractérisées par des volumes assez élevés de la musique qui dérange les voisins.

Souvent c'est aux heures de repos que les bars se permettent de jouer des chansons avec un volume assez fort qui empêche les autres de se reposer ou de dormir. Si l'on admet que la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres, il y a lieu de remédier à cette situation par des comportements citoyens et responsables pour éviter des disputes entre voisins. Si c'est un droit de vendre et d'animer sa boutique avec de la musique, ce n'est pas une raison pour empêcher les autres et les indisposer. Pour éviter des problèmes et être dans de bons termes avec les voisins, les débits de boisson et autres boutiques de vente doivent savoir quel type de musique jouer aux heures de repos comme cela se fait au niveau des radios. Et toujours sur ce même sujet, nous reviendrons la semaine prochaine sur l'attitude de certaines églises qui sont érigées à chaque coin de rue maintenant à Lomé.

La Rédaction



TRANSFERT DE CRÉDIT

Transférez du crédit de communication à vos proches sur le réseau de TOGO TELECOM

Pour transférer du crédit de communication
Taper le **8822 * montant à transférer * numéro
bénéficiaire du transfert * mot de passe #**

Exemple : 8822*500*22534401*00000000#

Le mot de passe par défaut est 00000000 soit 8 fois zéro.

Coût du transfert de crédit : **100 F CFA**

Montant maximum à transférer par opération : **5 000 F CFA.**

illico le fixe sans fil

Chemoi
La téléphonie fixe
Prépayé

Service opérationnel d'un compte illico ou Chemoi prépayé vers un autre compte illico ou Chemoi prépayé. Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

Service client : 112
Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas GRUNTZKY,
ancien siège
Tél : (228) 22 21 47 14.

Espace HELIM
Ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 32 06

Espace Telecom AGOE NYIVE
Juste après la Brasserie BB
Tél : (228) 22 50 82 01

Espace Telecom ADIDOGOME
Face Église d'Adidogomé
Tél : (228) 22 50 83 01

Espace Telecom ADOBOU-KOME
Face mosquée de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 23 16 67

Espace Telecom ANANI SANTOS
Carrefour Fréau Jardin
Tél : (228) 22 23 16 91

Espace Telecom ASSIVITO
Espace HELIM, ancien immeuble S3G
Tél : (228) 22 20 74 00

Espace Telecom PORT
Près du Rond-Point du PAL
Tél : (228) 22 27 46 03

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR

Espace Telecom TSEVIE
Près du grand marché de NDANYI
Tél : (228) 23 30 00 01

Espace Telecom ANEHO
Dans le bâtiment de l'UTB
Tél : (228) 23 31 07 24

Espace Telecom KPALIME
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 00 50

Espace Telecom ATAKPAME
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 40 02 39

Espace Telecom SOKODE
Face au marché - Après CNSS
Tél : (228) 25 50 01 21

Espace Telecom KARA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 26 60 00 60

Espace Telecom DAPAONG
Face au commissariat
Tél : (228) 27 70 83 00

Festival Africarythmes/Edition 5

DE GRANDS NOMS DE LA MUSIQUE AFRICAINE À LOMÉ DU 10 AU 14 AVRIL

Lentement mais sûrement, le Festival Africarythmes a pris son envol et commence par grandir. Initié en 2008, le Festival est cette année à sa cinquième édition. Cette cinquième édition du Festival international des musiques d'Afrique "Africarythmes" aura lieu à Lomé du 10 au 14 avril prochain. Organisé par l'Association Integraale tenue de main de maître par Christian Bégbessou, Africarythmes est en train de devenir un rendez-vous annuel majeur de la culture africaine. Le festival est l'un des événements de l'Association Integraale qui a pour ambition de mettre en œuvre et d'accompagner les initiatives de développement sur le plan culturel au Togo et de faire de la culture un véritable outil de développement économique. A cette cinquième édition du festival Africarythmes, plusieurs grands noms de la musique africaine sont annoncés. Il s'agit du grand groupe béninois Gangbe Brass Band, du rappeur Sénégalais Mame Xa, de Amen Viana et Joe Coe du Togo, Blick Bassy et Henri Dikongue Cameroun, sans oublier le jeune Kaleef qui a été la révélation aux derniers Togo Hip-hop awards. « Ce festival, se veut une alternative à la professionnalisation et à la promotion de la musique togolaise.



Cette cinquième édition s'annonce sous des couleurs à la fois festives et structurantes, avec différentes activités », a déclaré Christian Bégbessou, le directeur du Festival. "Concernant les spectacles, ils vont se dérouler à l'Institut Français de Lomé. Le mardi 10 avril, le public assistera à une soirée Hip Hop Free Style avec une vingtaine d'artistes togolais, des prestations du rappeur Sénégalais Mame Xa et du Togolais Kaleef. Le vendredi 13 avril ; il y aura un spectacle-crédation. Le grand groupe béninois Gangbe Brass Band sera à l'honneur. Et le samedi 14 avril, plusieurs autres artistes seront encore sur scène : Amen Viana et Joe Coe du Togo, Blick Bassy et Henri Dikongue Cameroun", a indiqué M.Bégbessou. Depuis 2009, Africarythme mobilise

en moyenne 10.000 personnes sur l'ensemble des concerts. Egalement, une cinquantaine d'artistes et groupes togolais de musique se sont produits sur scène aux côtés de leurs collègues du Bénin, du Gabon, de la RD Congo, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Cap Vert, du Niger, du Ghana, de la Guinée, du Mali et de l'Algérie. Des chiffres qui démontrent le travail abattu par les responsables du festival en cinq ans et le rôle de promotion que le festival a eu à jouer au niveau des artistes togolais. Plusieurs activités sont inscrites au programme de cette 5e édition. Il s'agit des ateliers résidences de chants et de guitare, des rencontres créateurs-diffuseurs, des concerts et des spectacles.

Dias MISSOKO

Education

L'ASSOCIATION AFRIK2MAIN LANCE UN CONCOURS D'ÉPELLATION

L'Association Afrik2main qui œuvre dans l'humanitaire et l'éducation vient de lancer un Concours national d'épellation. Organisé à l'intention des écoliers du Togo, le concours qui est sa première édition s'adresse aux écoliers des classes de Cours Moyens, première et deuxième année. La cérémonie officielle de lancement dudit concours a eu lieu hier à Lomé. Le concours d'épellation qui soumettra les jeunes écoliers à l'écriture exacte des mots en Français vise à promouvoir la culture de l'excellence en milieu scolaire. L'objectif des organisateurs de ce concours qui ne sont autre que les responsables de l'Association Afrik2main, emmenée par Evane Gnandi, est de redynamiser le tissu scolaire par ce genre de concours qui peut stimuler chez les élèves du Togo un type de concurrence qui doit contribuer à rehausser dans les années à venir le taux de réussite aux différents examens au Togo. « C'est en constatant une baisse de niveau des élèves en français ainsi qu'une chute du taux de réussite aux divers examens que les dirigeants de l'association ont décidé d'organiser ce concours », a déclaré Evane Gnandi, le Président de l'Association Afrik2main. Le Concours national d'épellation vise également à susciter chez les jeunes apprenants, l'engouement et la maîtrise de la langue française, langue officielle du Togo. Pour sa toute première édition, le concours prend uniquement en compte les élèves des classes de CM1 et CM2 des écoles primaires publiques et privées de Lomé. Chaque établissement est tenu de sélectionner deux de ses meilleurs élèves qui vont le représenter au Concours dont la grande finale aura lieu le 14 mars prochain à Lomé. Les élèves participants au concours vont suivre une séance de formation par rapport à la manière dont le concours va se dérouler. Le concours national d'épellation concerne les mots variables, les noms, les adjectifs, les adverbes, etc. Ce concours est organisé avec le soutien de Mme Jacqueline Kokuvi, responsable de la Bibliothèque Club Kisito Jeunesse et de l'ONG le CRACK. Les gagnants de ce concours repartiront avec des lots tels que des dictionnaires, des bourses d'études, des livres, des cahiers, des stylos, etc. L'Association de M. Evane Gnandi souhaite étendre dans les années à venir le concours à tous les apprenants des écoles primaires, des collèges et lycées du Togo avec le concours des bonnes volontés et des partenaires à qui il lance un appel de soutien.

Didier ASSOGBA

Dans la pure tradition depuis l'aube des temps

L'ABUS D'ALCOOL NUTRIVEMENT À LA SAÏTE

AGROCONCEPT SARL
BP: 62123 LOMÉ - TOGO TEL: +228 998 49 07 / 822 82 74 EMAIL: agroconcept@mainmail.tg

Entêtement et maintien de la candidature de WADE

LE SENEGAL SUR UNE POUDRIERE



L'Afrique est menacée par un danger permanent : les élections présidentielles. Cette Afrique dont la plupart des pays ont accédé à la souveraineté internationale depuis plus d'un demi-siècle n'est pas aimée de ses propres fils. Certains Africains deviennent des dangers pour leurs pays lorsqu'il s'agit du pouvoir. C'est le cas du président sortant de la République du Sénégal, Maître ABDOULAYE WADE.

Né vers 1926 au Sénégal, Wade fit de brillantes études secondaires dans son pays. Il se rend ensuite en France pour des études supérieures. A l'université il obtient plusieurs maîtrises et doctorats. Brillant avocat, il s'intéresse très tôt à la politique. Musulman pratiquant, marié à une Française il est un membre influent de la grande confrérie des Mourides.

Farouche opposant, il crée en 1974 le Parti Démocratique Sénégalais (P.D.S.) qui constituait un contre pouvoir exemplaire et très efficace au régime socialiste incarné par Léopold Sédar Senghor et son dauphin Abdou Diouf. Il faisait la fierté du Sénégal et de toute l'Afrique. Ses prises de position indisposaient beaucoup le régime de Diouf, ce qui lui a coûté plusieurs fois la prison. En 1993, il fut arrêté puis blanchi dans l'affaire de l'assassinat de Babacar Seye alors vice président du Conseil Constitutionnel du Sénégal. Opposant, il a mis en place une stratégie très originale qui consistait à rentrer au gouvernement et à y claquer la porte au gré de ses humeurs. Cette stratégie lui permettait d'apprendre cahin-cahan à gouverner le pays. Harangueur exceptionnel, rassembleur d'hommes et fin stratège, cet animal politique a su par sa dextérité et son habileté remporter la victoire aux élections présidentielles de 2000, mettant ainsi fin à quarante ans de règne du Parti Socialiste.

Après sa victoire en 2000, grâce au mouvement SOPI (le changement) vieux de trente ans, il a au cours de son

premier mandat su faire l'unanimité au sein de la population et au sein de la communauté internationale. Cette confiance lui permis de rempiler pour un second mandat en 2007. Imbu du pouvoir qu'il a exercé pendant douze ans et habitué aux délices du palais, le vieux président, très habilement et grâce au concours du Conseil Constitutionnel veut briguer un troisième mandat à la tête du Sénégal.

L'opposition sénégalaise constituée pour la plupart de ses anciens ministres et premiers ministres rentrés en disgrâce et réunie au sein du M.23 et du mouvement des jeunes Y EN MARRE est déterminée à faire partir le vieil avocat qui lui est décidé à s'accrocher au pouvoir contre vents et marées.

Les dignitaires du PDS défendent mordicus la candidature de Wade que l'opposition juge illégale et illégitime. Elle trouve dans cet entêtement de Wade une occasion pour ouvrir le boulevard de la présidence à son fils Karim Wade. Elle met alors toutes les chances de son côté. C'est pourquoi elle multiplie les sorties médiatiques et les manifestations de rue pour obliger Wade à retirer sa candidature. Mais le vieux n'est pas prêt de céder à la pression de la rue.

La police anti-émeute réprime violemment dans le sang ces manifestations. Elle fait usage des gaz lacrymogènes et des canons à eau chaude pour disperser les manifestants. On assiste à des courses poursuites qui se soldent par des pertes en vies humaines. Les violations systématiques et flagrantes des droits de l'homme, les interpellations abusives et les arrestations arbitraires sont devenues monnaie courante. Les Sénégalais s'habituent peu à peu à une escalade de la violence.

La police anti-émeute a franchi le rubicond en lançant des gaz lacrymogènes dans une mosquée de la confrérie des Tidianes. La profanation de cette mosquée fut la goutte d'eau qui fit déborder le vase. La contestation telle une traînée de poudre gagna d'autres villes du Sénégal.

Malgré ce soulèvement interne et les mises en garde répétées de la communauté internationale, le vieux lion de la Téranga n'est pas prêt de renoncer au pouvoir. L'opposition menace de rendre le pays ingouvernable si Wade ne retire pas sa candidature ou s'il est proclamé vainqueur à l'issue du premier tour au soir du 26 Février. Cette fois-ci le peuple Sénégalais est résolument décidé à en découdre avec son Président.

Tout laisse croire que Wade est en train de mener le Sénégal vers la dérive. A 86 ans, il n'est pas en mesure de juger l'ampleur des dégâts qu'il risque de causer à toute l'Afrique.

Yayi BONI, Faure GNASSINGBE et Allassane OUATTARA en leur qualité de présidents en exercice de l'UA, de l'UEMOA, et de la CEDEAO doivent se mettre en ordre de bataille pour éviter le carnage qui se prépare au Sénégal.

La stratégie qui a emporté Mamadou Tandja et Laurent Gbagbo pourra emporter aussi Abdoulaye Wade.

A.ki.

Cameroun

LE NOUVEAU CIMETIERE DES ELEPHANTS



Plus de 200 éléphants ont été massacrés au Cameroun cette année. A ce rythme, il n'y aura bientôt plus de pachydermes dans le pays.

Les éléphants de savane du Cameroun sont-ils condamnés? C'est ce que craignent les spécialistes de la faune au vu des massacres en cours au nord du pays, dans la zone frontalière avec le Tchad.

Depuis cinq semaines, des braconniers venus de l'autre côté de la frontière font des incursions au Cameroun, dans le parc national de Bouba Njida, à la recherche d'ivoire. Plus de 200 bêtes ont déjà été abattues. Les photos sont insoutenables: les chasseurs utilisent des armes lourdes et les animaux sont ensuite dépecés et leur viande récupérée par les populations locales qui la consomment.

D'autres témoignages font état d'éléphanteaux affamés et perdus après la mort de leurs parents et d'individus blessés qui pourraient succomber dans les prochains jours et alourdir ce bilan - encore provisoire -.

Des braconniers déterminés Les auteurs de cet abattage sauvage sont des hommes parlant un dialecte arabe qui se déplacent à cheval, parfois accompagnés d'un chameau. Ils opèrent généralement par petits groupes mais une horde de cinquante individus armés a également été aperçue.

Les braconniers sont lourdement

équipés: fusil à crosse de métal et même rapportent des témoins, des kalachnikov. Selon ceux qui les ont croisés, il s'agirait de soudanais impliqués dans le trafic d'ivoire.

«L'ivoire est sortie de l'Afrique de l'Ouest et du centre vers les marchés asiatiques et européens. Les bénéficiaires de ce trafic servent à l'achat d'armes pour des conflits régionaux, particulièrement au Soudan et en République centrafricaine», affirme le Fonds pour le bien-être animal cité par la Presse Canadienne.

Ce phénomène est loin d'être nouveau au Cameroun. Chaque année, à la saison sèche, les cavaliers venus du Tchad ou de Centrafrique organisent des battues à l'éléphant en terres camerounaises. L'espèce étant presque éteinte dans ces deux pays frontaliers, les chasseurs se sont rabattus ces dernières années vers le nord-Cameroun où vivaient entre 1000 et 5000 éléphants (Union internationale pour la conservation de la nature, 2007).

Les braconniers évoluent librement pendant plusieurs semaines, entretiennent des relations pacifiques avec les autochtones avant de repartir avec leur butin. Cette année, leur chasse prend toutefois des proportions inquiétantes: le tiers des pachydermes du parc où 500 individus ont été recensés par le WWF, ont déjà été décimés.

Slateafrique.com

LE SOUDAN DU SUD EXPULSE LE DIRECTEUR CHINOIS DU GROUPE PETROLIER PETRODAR

Le gouvernement sud-soudanais a annoncé mercredi 22 février 2012 l'expulsion du représentant chinois du consortium pétrolier Petrodar qui mêle des capitaux chinois et malaisiens. Juba, la capitale du Soudan du Sud, accuse ce consortium d'être de mêche avec le gouvernement de Khartoum dans le détournement de millions de barils de pétrole.

Le gouvernement sud-soudanais a expulsé le représentant de Petrodar parce que cette compagnie est accusée de jouer double jeu : d'être implantée à Juba d'exploiter le pétrole du Soudan du Sud et en même temps

de travailler main dans la main avec le gouvernement soudanais de Khartoum que Juba accuse de voler son pétrole.

Voilà plusieurs mois que Juba accuse les compagnies pétrolières implantées sur le territoire sud-soudanais de minorer leur production. Cette sous-estimation aide ensuite Khartoum à confisquer une partie des tonnages qui transitent par les installations soudanaises.

Car c'est bien là l'origine du problème. Le Soudan du Sud a beau être indépendant, il n'a ni les oléoducs ni les ports nécessaires pour exporter son

pétrole. Il est obligé de passer par les infrastructures soudanaises.

Les deux gouvernements sont en désaccord sur les quantités produites et exportées et sur le montant des droits de passage. L'expulsion du représentant de Petrodar est le dernier en date des épisodes de ce conflit.

Mais le gouvernement sud-soudanais sait où sont ses intérêts. La Chine est l'un des principaux acheteurs de son pétrole et malgré l'expulsion qui vient d'être annoncée, Juba a précisé que ses relations avec Pékin restaient bonnes.

Rfi.fr

Gagnez Spécial Jeu
Des Portables
Des télévisions
Des clés USB
Des lecteurs DVD

Direct Factory



Fait 20 GAGNANTS chaque mois

Facile à Jouer

Découpez ce coupon et déposez-le à l'adresse ci-dessous indiquée: DIRECT FACTORY (A vous de retrouver)

Nom et Prénoms.....
Ville de résidence.....
Numéro de Tél:.....



COMMUNIQUEZ-LUI VOTRE AMOUR

Jusqu'au **16 mars 2012**, faites le premier pas
en lui offrant un pack pour la *Saint Valentin*

illico

Choisissez
votre pack



Pack illico Cam Single

1 téléphone + 1 carte SIM
+ 1 000 F de crédit

30 000 F CFA



Pack illico Cam Double

2 téléphones + 2 cartes SIM
+ 1 000 F de crédit sur chaque SIM

55 000 F CFA



Pack illico Basic Single

1 téléphone + 1 carte SIM
+ 1 000 F de crédit

30 000 F CFA



Pack illico Basic Double

2 téléphones + 2 cartes SIM
+ 1 000 F de crédit sur chaque SIM

55 000 F CFA



Pack illico Cabine

1 téléphone + 1 carte SIM
+ 500 F de crédit
+ service d'impulsion

32 000 F CFA



Pack HELIM Nomade

1 modem USB + 1 carte SIM
+ Frais d'accès Internet

24 995 F CFA

Internet

Où je veux, quand je veux !

HELIM
nomade



Pour en savoir plus, rendez-vous dans nos Espaces Telecom.

et bien plus encore...

Service client : 112

Dérangement : 119

ESPACES TELECOM À LOMÉ

Ex Direction Générale
Avenue Nicolas COUSTY
Accès 002
Tél : (228) 22 21 41 44

Espace HELIM
Avenue internationale 300
Tél : (228) 22 21 21 99

Espace Telecom AGDE NYWA
Avenue internationale 88
Tél : (228) 22 21 82 21

Espace Telecom ADISSOUWA
Face Ecole d'Adissouwa
Tél : (228) 22 21 82 21

Espace Telecom ADISSOUWA 2ème
Face Immeuble de l'ex Zongo
Tél : (228) 22 21 82 21

Espace Telecom BAKW SAKEDJ
Carrefour Pédale Jumbo
Tél : (228) 22 21 74 21

Espace Telecom BAKWITTO
Espace HELIM, accès internationale 300
Tél : (228) 22 21 74 21

Espace Telecom FOME
Face au Boudi Point de PNE
Tél : (228) 22 21 46 21

ESPACES TELECOM À L'INTÉRIEUR :

Espace Telecom TOCVI
Près du grand marché de MOANVI
Tél : (228) 22 21 00 01

Espace Telecom KAKO
Près le bâtiment de l'ETI
Tél : (228) 22 21 07 21

Espace Telecom KPOKPO
Près de la Préfecture
Tél : (228) 24 41 02 21

Espace Telecom KTRUKWA
Face à la station TOTAL
Tél : (228) 24 41 07 21

Espace Telecom SAKO
Face au marché - Après CHOC
Tél : (228) 24 41 07 21

Espace Telecom KAKA
Près du stade Municipal
Tél : (228) 24 41 00 21

Espace Telecom DIMPON
Face au commissariat
Tél : (228) 22 21 82 21

TOGO TELECOM, La Référence

www.tagotelecom.tg